



Julie Willems  
COMPORTEMENTALISTE

# Rendre son cheval heureux

● Pour rendre un animal heureux, le principe consiste à se rapprocher le plus possible de ses conditions de vie à l'état sauvage. Dans la nature, le cheval ne vit bien sûr pas enfermé. Si on veut faire le bonheur de son cheval domestique, on le laissera au pré le plus possible. Il peut même rester dehors toute l'année, du moment qu'il puisse accéder à un abri adéquat. Cet abri lui servira à se protéger de la chaleur du soleil et des insectes en été, et du froid, du vent et de la pluie en hiver. Dans la nature, les chevaux utilisent les arbres pour s'abriter. Dans le cas du cheval domestique, on peut soit le rentrer en box lors des jours les plus froids et/ou pluvieux, soit lui construire un abri accessible 24h sur 24 dans son pré et orienté de telle sorte de le protéger des vents froids. Le sol sera couvert de paille (ou autre matière naturelle pour chevaux ne supportant pas la paille, telle que des copeaux de bois) afin d'éviter l'humidité du sol.

A l'état sauvage, le cheval se nourrit en permanence, comme tout herbivore. Il n'est donc pas naturel de le nourrir

sous forme de repas fractionnés. Si le cheval vit au pré, ses besoins alimentaires seront donc respectés en même temps que son besoin de vie au grand air, puisqu'il pourra brouter l'herbe à sa disposition. A condition, bien sûr, que le pré soit assez grand. Le top ? Compter 1Ha par cheval, mais ce n'est pas donné à tout le monde en Belgique. Si le pré n'est pas assez grand,

ainsi qu'en hiver, il faudra compenser par une quantité suffisante de foin, que le cheval pourra grignoter à sa guise tout au long de la journée, comme il le fait pour l'herbe. A compléter par de la luzerne ou des granulés une ou deux fois par jour.

Enfin, le cheval est un animal profondément grégaire, c'est-à-dire qu'il vit en groupe. Il est dès lors impensable de laisser un cheval seul au pré, au risque de le rendre très malheureux. Qu'on s'entende bien, la visite régulière de son propriétaire ne suffit pas ! Un cheval doit vivre au minimum avec un autre cheval. A défaut, on peut lui offrir la compagnie d'un autre équidé comme un âne par exemple. ●

« Si le pré n'est pas assez grand, compensez par du foin. »